Gaëtan Clément
1995/05/09

Du jargon administratif – 1re partie

Capsule linguistique

« Questionner les connaissances de l'apprenant, instrumenter celui-ci par un meilleur vocabulaire et en mesurer l'impact opérationnel dans le taux de diplômation?… Moi, j'achète ça!… »

Lorsque apparaît un nouveau secteur de l'activité humaine ou qu'un secteur déjà existant connaît soudainement un développement accéléré, il est d'usage qu'il fournisse à la langue bon nombre de mots nouveaux pour désigner des réalités nouvelles. Malheureusement, cet apport ne constitue pas toujours un enrichissement; il peut même devenir une source de « pollution » de la langue et de la pensée.

C'est ce qui se produit depuis plusieurs années dans le domaine très actif de l'administration, qui (par paresse? ou par manque d'imagination?) a importé un nombre considérable de termes anglicisants ou peu conformes aux exigences naturelles de la langue dans la formation de mots nouveaux. Et paradoxalement, les administrations scolaires sont particulièrement productives en ce domaine : la citation qui apparaît ci-dessus a été créée à partir de sept mauvais emplois entendus ou lus à maintes reprises dans le milieu de l'éducation. Examinons quelques-uns de ces termes…

Questionner *:* Ce verbe signifie « poser des questions (à quelqu'un) d'une manière

suivie », et rien d'autre. Il ne saurait signifier, comme on le voudrait ici, « mesurer » ou « évaluer » les connaissances; de même, on dit à tort « *questionner* l'utilité de ce projet » dans le sens de « mettre en doute »; ou enfin, on entend encore « *ça me questionne* » pour « je m'interroge » ou « je me remets en question ».

Apprenant *:* Ce mot est le **participe présent** du verbe « apprendre » et son emploi comme nom – que l'on retrouve surtout dans les Services d'éducation des adultes – constitue un abus particulièrement irritant; on le remplacera par « élève » ou par « étudiant ». Et si l'on prétend (comme on peut l'entendre parfois) que ce dernier terme ne rend pas exactement le sens recherché, on peut toujours avoir recours aux périphrases « celui qui apprend » ou « la personne en situation d'apprentissage ». Pour se convaincre de l'absurdité du terme, il suffit de se le représenter dans divers environnements linguistiques, par exemple : « *J'enseigne à 40 apprenants* »!

Note : De même, il faut jeter à la poubelle un autre terme semblable, mais « de pire acabit »: le « *s'éduquant* » !!!… À suivre.



Gaëtan Clément